

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5766

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEBRA ABDELLAH

Date de naissance : 05/07/1952

Adresse : Derb EL MITEB Rue 07 N° 10 Casablanca

Tél. : 0666312861

Total des frais engagés : 505,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/12/2022

Nom et prénom du malade : Scbar Abdellah

Age : 69

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Neoplasie de l'ovule

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : 20/01/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraire	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.12.92 e			280	<i>Signature</i>
				<i>Naor</i>
				<i>Internal Oncolog</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Labo</i>	<i>09/01/23</i>	<i>18000 + 12</i>	<i>25500</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram shows a dental arch with 16 numbered teeth (1 through 8 on the upper arch and 1 through 8 on the lower arch). A coordinate system is overlaid on the arch, with the horizontal axis labeled 'D' (left) and 'C' (right), and the vertical axis labeled 'H' (top) and 'B' (bottom). The teeth are arranged in a standard dental layout, with the first molar on the left and the second molar on the right of each arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

28/12/2022

Facture N°: FC2212001686

Mr. SEBBAR ABDERRAHIM

Acte : Consultation

Prix : 250 Dhs

Signature

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
Route de l'Oasis Rue des Alouettes Casablanca
Tél 05 22 77 82 28

Casablanca, le.....

28/12/2022

MR. SEBBAR ABDERRAHIM

NFS

TRANSAMINASES HEPATIQUES

مختبر جو شننو
Laboratoire JO SHENNO
Place Hassan II, 10ème étage, 1000 Casablanca
Tél: 05 22 80 12 50 / Fax: 05 22 80 12 34
Dr. Naoufal MAMOU 05 22 80 12 34
Centre International d'Oncologie Casablanca
Route de l'Oasis Rue Hassan II, 1000 Casablanca
Tél: 05 22 77 82 28



LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN

Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg
Biogiste de la reproduction

DES : Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

Prélèvement du : 09/01/2023 à 07:57:46

Edition du : 09/01/2023



LF24886

Monsieur SEBBAR ABDERRAHIM

Dossier n° : MA9757466

N196970

Dr. NAOUFAL MAMOU

Page : 1 / 1

NUMERATION GLOBULAIRE

Globules blancs	6700	/mm3	(4000-10000)	7300 : 26/12/2022
Globules rouges	4,63	M/mm3	(4,4-5,7)	5,09 : 26/12/2022
Hemoglobine	11,7	g/dl	(13-17)	12,1 : 26/12/2022
Hematocrite	37,2	%	(40-52)	39,1 : 26/12/2022
VGM	80,35	μ3	(83-95)	76,82 : 26/12/2022
TCMH	25,27	pg	(27-32)	23,77 : 26/12/2022
CCMH	31,45	%	(31-36)	30,95 : 26/12/2022
Plaquettes	254000	Mille/mm3	(150000-350000)	190000 : 26/12/2022

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	60	%	(50-75)	65 : 26/12/2022
soit	4020	/mm3	(2000-7500)	
Lymphocytes	29	%	(20-36)	26 : 26/12/2022
soit	1943	/mm3	(1500-4000)	
Monocytes	08	%	(3-7)	07 : 26/12/2022
soit	536	/mm3	(100-800)	
Polynucléaires Eosinophiles	03	%	(1-3)	02 : 26/12/2022
soit	201	/mm3	(< à 400)	
Polynucléaires Basophiles	0	%	(< à 1)	0 : 26/12/2022
soit	0	/mm3	(< à 100)	

BIOCHIMIE (AUTOMATE ERBA XL 300)

Transaminases		Normes	Antériorité
SGOT	15,8	UI/l	(< à 35) 17,7 : 26/12/2022
SGPT	8,5	UI/l	(< à 45) 09 : 26/12/2022

مختبر بوشنوف
Laboratoire Boushantouf
Place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca - Tél. : 05 22 80 12 58 - Fax : 05 22 80 12 34
place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca - Tél. : 05 22 80 12 34 / Fax : 05 22 80 12 34



LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN

Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg
Biogiste de la reproduction

DES : Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

FACTURE N° : 11460

REF : N196970

NOM : SEBBAR ABDERRAHIM

DATE : 09/01/2023

DOCTEUR : NAOUFAL

TOTAL EN B : 180

TOTAL EN DH : 255 dh

Arrêtée la présente facture à la somme de :

DEUX CENT CINQUANTE CINQ DHS

مختبر بوشنطوف
Laboratoire Bouchentouf d'Analyses
Place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca - Maroc
Tél. 05 22 80 12 58 - Fax : 05 22 80 12 34